

105. L'observateur de la Norvège a rappelé que le droit d'apprendre le sami était depuis longtemps garanti par la loi. Il avait été renforcé par un amendement récemment apporté à la loi sur les écoles primaires. En outre, on avait adopté un amendement à la loi sur les Samis qui donnait aux porte-parole samis le droit d'utiliser leur langue dans leurs contacts avec les autorités locales et régionales.

E. Droit des peuples autochtones à l'éducation et à la création de leurs propres médias

106. L'observateur d'une organisation non gouvernementale autochtone a parlé de l'importance de l'éducation, déclarant qu'elle pouvait servir de véhicule de changement et permettre d'obtenir le pouvoir. Dans ce contexte, il a été fait mention de la troisième Conférence mondiale des peuples autochtones, consacrée à l'enseignement (World Indigenous People's Conference: Education), qui devait se tenir à Wollongong (Australie) en décembre 1993 et aurait pour thème : "Ecouter, apprendre, comprendre, enseigner - les réponses sont en nous". Un des principaux objectifs de cette réunion serait de permettre aux peuples autochtones du monde de partager l'expérience requise dans le domaine de l'enseignement et dans d'autres domaines.

107. L'observateur de la Nouvelle-Zélande a signalé que les initiatives prises par la communauté maorie en matière d'éducation étaient financées par le gouvernement. Il s'agissait notamment d'utiliser le maori comme langue d'enseignement au jardin d'enfants et dans le primaire. D'autres initiatives étaient envisagées par la communauté maorie, notamment l'enseignement en maori dans le secondaire. Du fait de cette évolution, il était désormais possible d'utiliser le maori à tous les niveaux de l'enseignement.

108. Un observateur autochtone a déclaré qu'en ce qui concernait les enfants autochtones, l'enseignement devrait être non seulement dispensé dans leur propre langue mais faire appel aux méthodes et techniques autochtones d'enseignement. Dans le système en place, 80 % des enfants de son peuple ne finissaient pas leurs études primaires, 15 % seulement terminaient leurs études secondaires et 1 % seulement avait un diplôme universitaire.

109. Un observateur autochtone du Canada a signalé que les autorités refusaient de traduire en français un film intitulé "Acts of Defiance" - qui avait été produit par un organisme gouvernemental et portait sur la confrontation entre les Mohawks et le gouvernement pendant la "crise Oka" -, parce qu'il pourrait perturber le public canadien français. Il a fait remarquer que des décisions comme celle-là entravaient les efforts faits par son peuple pour faire connaître les affaires autochtones aux Canadiens français, qui étaient hostiles aux aspirations des autochtones.

110. Un observateur autochtone d'Hawaii a parlé de la Hawaiian Broadcast Corporation, société de radiodiffusion hawaïenne récemment créée qui était dirigée par des Hawaïens, et diffusait des informations sur les affaires autochtones.